

SERVICE FINANCES
EM/GLN

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 21 DECEMBRE 2006

DELIBERATION

OBJET : Budget Primitif 2007 – Budget Annexe ZAC le Bois d'Amour Lomener

Le Maire propose d'arrêter le Budget Primitif 2007 du Budget Annexe ZAC le Bois d'Amour, en équilibre, aux montants suivants :

Section INVESTISSEMENT

Dépenses et Recettes : 2.421.379 €

Section FONCTIONNEMENT

Dépenses et Recettes : 4.350.331 €

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable des commissions « Finances, Ressources Humaines, Administration Générale » et « Urbanisme, Environnement, Travaux », et après en avoir délibéré,

➤ Approuve cette proposition, par 26 voix Pour et 5 voix Contre.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le Premier Adjoint

Joseph FORES